

## **Rémunération du Président du Conseil d'Administration**

**Conseil d'Administration du 2 mars 2009**

Lors de sa réunion du 2 mars 2010, après avis du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, le Conseil d'Administration de Gecina a décidé de fixer la rémunération annuelle de son président, Monsieur Bernard Michel, à une somme fixe de 300 000 euros, à l'exclusion de toute autre rémunération, variable ou différée, y compris en cas de départ